

CONCLUSION : ENJEUX ET DEFIS DE L'HUMANITAIRE AU XXI^E SIECLE

D. BAUDON

Med Trop 2002; 62 : 463-464

RESUME • Dans ce numéro spécial consacré à l'Humanitaire, les auteurs ont montré à travers leurs expériences, leurs analyses et réflexions, les défis, enjeux et exigences auxquels l'humanitaire est confronté en ce début de XXI^e siècle. Des réflexions sur la pertinence des interventions humanitaires, sur la nécessité d'associer l'humanitaire d'urgence à l'humanitaire de développement, sur la professionnalisation dans l'humanitaire, sur le développement d'un humanitaire d'Etat ont été présentées. Aujourd'hui, l'obligation de moyens devient un préalable au déclenchement d'une action humanitaire et ce, dans le respect et la dignité des populations victimes. Si la nécessité de codes de conduites à adopter, de normes minimales à respecter, d'évaluation est admise, les modalités en sont discutées particulièrement pour ce qui concerne les démarches normatives et les accréditations. L'importance d'une formation des personnels et d'une préparation adaptée à l'action humanitaire a été affirmée. La majorité des interventions humanitaires actuelles se caractérisent par la présence de nombreux acteurs appartenant à des organisations différentes, nationales et internationales, gouvernementales et intergouvernementales, non gouvernementales. En particulier, les points de vue et expériences sur les relations entre militaires et organisations humanitaires ont été largement abordés. La nécessité d'une coordination des actions sur le terrain a été affirmée. L'action humanitaire est de plus en plus difficile et complexe dans des situations sans cesse changeantes avec sur le terrain une multiplication des intervenants ; les acteurs doivent apprendre à mieux se connaître pour mieux agir et atteindre ainsi l'objectif principal qui reste le même, soulager et prévenir les souffrances des victimes dans les respects de principes éthiques.

MOTS-CLES • Humanitaire - Défis - Enjeux - Exigences.

CHALLENGES AND STAKES OF HUMANITARIAN ACTION IN THE TWENTY-FIRST CENTURY

ABSTRACT • The authors in the special issue devoted to humanitarian action use their own experience, analysis, and thought as a basis for identifying the challenges and stakes facing humanitarian action in the twenty-first century. They present their thoughts on the relevance of humanitarian intervention, on the need to combine emergency aid with development assistance, and on the development of governmental humanitarian action. In today's world there is a compelling obligation for communities with resources and means to undertake humanitarian action in the name of human dignity. Adopting a code of conduct, respecting minimal standards, and evaluating the outcome are now universally accepted principles, but the modalities of applying these principles are still subject to discussion especially with regard to standards and accreditation. The importance of adequate training and preparation for humanitarian action has also been established. Currently most humanitarian operations involve numerous actors from different organizations that may be national or international as well as governmental, intergovernmental, or non-governmental. A major portion of this issue is devoted to the relationship between military forces and humanitarian organizations. The need to coordinate action in the field is emphasized. Humanitarian actions are increasingly complex operations carried out in fast-changing situations by numerous players. As a result it has become more and more important that actors in the field know each other in order to work together efficiently and thus better reach their common goal of relieving and preventing human suffering in accordance with ethical principles.

KEY WORDS • Humanitarian action - Challenges - Stakes - Requirements.

*M*ultiplication est un mot que l'on peut associer de plus en plus à l'humanitaire. D'abord, et c'est le point le plus préoccupant, la multiplication des victimes liée à la multiplication des catastrophes naturelles, des conflits et des types de violence, multiplication des organisations humanitaires et sur le terrain des acteurs de l'humanitaire avec les problèmes de coordination, multiplication des coûts, multiplication des informations, articles et images données par les différents médias projetant l'humanitaire à domicile, multiplication des formations. Cela justifie de consacrer un numéro spécial de la revue *Médecine Tropicale* à l'humanitaire. Dans différents articles, les auteurs ont montré à travers leurs expériences, leurs analyses et réflexions, les défis, enjeux et exigences auxquels l'humanitaire est confronté en ce début de XXI^e siècle. Dans leur introduction,

le Professeur Merlin a présenté les exigences de l'humanitaire les articulant autour de six types, éthique, juridique, technique, financier, médiatique et politique. Ces sujets sont développés dans les articles de ce numéro spécial. Des réflexions sur la pertinence des interventions humanitaires, sur la nécessité d'associer l'humanitaire d'urgence à l'humanitaire de développement, sur la professionnalisation dans l'humanitaire ont été présentées.

Avec la fin de la guerre froide, les conflits le plus souvent régionaux se sont multipliés ; la communauté internationale y intervient généralement sous l'égide des Nations unies ou de l'Union Européenne avec l'intervention de forces armées. Les armées ont pris une place de plus en plus importante dans le processus de gestion d'une crise. L'Union Européenne doit lancer en 2003 sa Force d'intervention rapide de 60 000 hommes, dont le mandat englobe à la fois la gestion des crises, l'instauration de la paix et l'aide humanitaire ; cela préoccupe les organisations humanitaires qui craignent de ne devenir qu'un instrument politique de l'action des gouvernements dans les conflits et la lutte contre le terrorisme. Aussi, les points de vue

• Travail du CESH, Centre Européen de Santé Humanitaire (DB, Directeur, Professeur agrégé du SSA), Lyon, France.

• Correspondance : D. BAUDON, CESH, Université Claude Bernard Lyon 1, 50 avenue Tony Garnier, 69 366 Lyon cedex 07 • Fax : 04 37 28 74 58 • E-mail <baudon.dom@wanadoo.fr> •

et expériences sur les relations entre militaires et organisations humanitaires ont été largement abordés dans ce numéro. La distinction entre l'utilisation de la force dans des situations de conflits, avec comme objectif principal la sécurisation et la paix, doit être clairement distinguée de l'utilisation de moyens logistiques militaires facilitant des actions humanitaires. La réalité et la pertinence du développement d'un humanitaire d'Etat ont fait l'objet de réflexions.

La mise en œuvre des actions humanitaires tenant compte de multiples contraintes a été présentée à travers des expériences portant sur la gestion de crises naturelles ou provoquées, sur la lutte contre les épidémies, sur l'approvisionnement en eau et la prise en charge des problèmes alimentaires et nutritionnels, sur l'utilisation des médicaments essentiels et génériques. Cette mise en œuvre des actions demande une démarche de santé publique qui passe par l'élaboration de stratégies fondées sur une évaluation initiale complète tenant compte de multiples facteurs, certes épidémiologiques, techniques, logistiques, financiers ou politiques, mais aussi des aspirations des populations souffrantes ; elle demande aussi une planification et une évaluation des actions et des acteurs. Aujourd'hui, l'obligation de moyens devient un préalable au déclenchement d'une action humanitaire et ce, dans le respect et la dignité des populations victimes. Si la nécessité de codes de conduites à adopter, de normes minimales à respecter, d'évaluation est admise, les modalités en sont discutées particulièrement pour ce qui concerne les démarches normatives et les accréditations ; en particulier l'application de normes devrait tenir compte des situations particulières rencontrées sur le terrain.

La nécessité d'une formation des personnels et d'une préparation adaptée à l'action humanitaire (obligation de moyens humains, matériels et financiers) a été affirmée aussi bien dans les domaines de la santé que dans ceux de la logistique, de la gestion administrative, de l'éthique et du juridique, en insistant aussi sur la formation socio-culturelle permettant de mieux comprendre les réalités du terrain et d'adapter ainsi les stratégies d'action.

Devant la multiplication sur le terrain des acteurs intervenant dans les actions humanitaires, l'importance d'une coordination pour une meilleure efficacité a été développée. Respect mutuel, transparence dans les objectifs et les actions, connaissance de l'autre facilitent cette coordination. Les priorités opérationnelles et les avantages comparatifs des acteurs devraient permettre de réfléchir à une articulation des complémentarités. Une meilleure coordination, coordination «avec» plutôt que coordination «par», pour une meilleure complémentarité dans les actions, permettrait d'optimiser l'utilisation des ressources limitées et d'harmoniser les efforts entrepris.

Dans cette conclusion qui ne se veut pas exhaustive sur les défis et enjeux de l'humanitaire, je voudrais insister particulièrement sur deux points : le défi de faire respecter le droit international humanitaire (DIH) et celui pour les différents acteurs de l'humanitaire de mieux se connaître pour mieux agir.

LE DEFI DE FAIRE APPLIQUER LE DROIT HUMANITAIRE

En 1977, étaient adoptés les deux protocoles additionnels aux 4 conventions de Genève dont le CICR, Comité international de la Croix-Rouge, est le gardien. Avec l'évolution des conflits actuels, ce sont les civils et non plus les militaires qui sont les plus nombreuses victimes. La protection des victimes

de guerre et en particulier celle des civils a donc été renforcée aussi bien pour ce qui concerne les conflits internationaux (protocole I) que les conflits internes (protocole II). Les acteurs des conflits armés sont obligés d'adhérer à une série de règles permettant la protection de la santé et de la dignité des personnes qu'elles participent ou non aux conflits, et à éviter ou réduire au strict minimum les conséquences des hostilités sur la population civile. Avec le développement des actes de terrorisme, avec la multiplication de types de belligérants non contrôlés (bandes armées, milices...), les questions du respect du DIH et de l'accès aux victimes sont posées. Le vrai défi aujourd'hui réside dans la volonté politique des Etats mais aussi des groupes de belligérants de respecter et de faire respecter les règles du DIH en toutes circonstances. L'article premier des quatre conventions de Genève est explicite à ce titre : « Les Etats s'engage à appliquer et faire appliquer les présentes conventions » ; pour les Etats, le 25^e anniversaire des protocoles additionnels offre une excellente occasion de renouveler cet engagement.

UN DEFI POUR LES ACTEURS : MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR

La majorité des interventions humanitaires actuelles se caractérisent par la présence de nombreux acteurs appartenant à des organisations différentes, nationales et internationales, gouvernementales et intergouvernementales, non gouvernementales. Les politiques d'action, les modes de fonctionnements, les moyens mis en jeu sont différents. La multiplication des conflits dans le monde entraîne la multiplication des missions de « maintien de la paix » le plus souvent sous l'égide des organisations intergouvernementales ; dans ces cas, militaires et humanitaires sont présents ensemble sur le terrain pouvant générer des oppositions et des incompréhensions. Un des défis aujourd'hui pour l'humanitaire est que les différents acteurs présents sur le terrain puissent par leurs actions isolées ou concertées favoriser la mise en œuvre des actions. Pour atteindre cet objectif, pour promouvoir une bonne entente mutuelle, une condition nous paraît nécessaire : que les différents acteurs se connaissent. Le défi est donc de « mieux se connaître pour mieux agir ». Cette meilleure connaissance, cette découverte de l'autre peut se faire à travers des rencontres, forums, réunions, groupes de contact, avant que les actions humanitaires ne soient déclenchées. Cette meilleure connaissance de l'autre peut se faire aussi et peut être surtout par des formations communes réunissant des enseignants et des enseignants provenant des différentes organisations et structures pouvant être impliquées dans les actions ; l'enseignement doit être interactif, doit équilibrer pratique et théorie avec études de cas et travaux de terrain. Les personnels humanitaires, les professionnels du développement, les militaires, les universitaires doivent accepter d'apprendre les uns des autres, de nouer des partenariats et d'améliorer leur compréhension mutuelle.

Ce numéro spécial de *Médecine Tropicale* consacré à l'Humanitaire a permis d'en présenter les défis, enjeux et exigences au début de ce XXI^e siècle. L'action humanitaire est de plus en plus difficile et complexe dans des situations sans cesse changeante avec sur le terrain une multiplication des intervenants ; des évolutions sont inéluctables, mais l'objectif principal reste le même, soulager et prévenir les souffrances des victimes dans le respect des principes éthiques ■